

INFORMATIONS



POLICE



Paris 2024

Nous protéger, leur priorité !



ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS, DES ACTIFS ET DES AMIS DE LA POLICE

ORGANE OFFICIEL DE L'A.N.R.P. - 2^{ème} Trimestre 2024 - Juin - N°215



Revue « Informations Police »
 Directeur de la publication : Marc STRAVOPODIS
 Pour la Communication : Jacques DOS SANTOS
 Responsable de rédaction : Gaëlle PASSERIEUX
 Conception-Impression :
 GECOP - 21, Bd Winston Churchill
 Résidence Le Bretagne - BP 50319
 44803 SAINT-HERBLAIN Cedex - 02 40 71 06 06
 Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2024
 N° ISSN : 1776-0690
 54^e année trimestrielle
 Le tirage de notre revue « Informations Police »
 a été de : 4 200 exemplaires

SOMMAIRE

Le mot du Président	page 3
Activité de la Section Paris / IDF :	
Visite de l'Espace mémoriel de l'APP	page 4 et 5
Connaissez-vous notre Garde Nationale ?	page 6
De policier à collectionneur : « La Police à papa »	page 7 et 8
Que faire à la retraite : Témoignage	page 9
AGO et CA ANRP 2024	page 10 à 13
Les grades de la Police nationale	page 14
Communiqué de presse	page 15 et 16
Article REIJKI	page 17
Publicité MMJ	page 18
Idée de lecture	page 19 et 20
Association LES 4 PATTOUNES	page 21
Devenir bénévole pour l'association AVANE	page 22
Nos camarades nous ont quitté	page 22
L'A.N.R.P. poursuit sa campagne nationale d'adhésions	page 23
Bulletin d'adhésion	page 24

BUREAU NATIONAL

STRAVOPODIS Marc - Président national
 DAHLEM Roland - Vice-président national
 NOIRIEL Christian - Trésorier national
 DOS SANTOS Jacques - Chargé de communication
 BONZOM Claudine - Chargée des relations publiques
 GONZALEZ Jean-Michel - Chargé de projets
 DECHASSAT Daniel - Membre du Bureau national
 GASSERT Jacques - Membre du Bureau national
 MONTOYA Francis - Membre du Bureau national

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BENITEZ Pascal (95)	BERGA Michel (82)
BONZOM Claudine (92)	BRUNO Michel (75)
DAHLEM Roland (67)	DECHASSAT Daniel (21)
DOS SANTOS Jacques (77)	FIGUEREDO Jean (83)
GASSERT Jacques (67)	GONZALEZ Jean-Michel (34)
GROUBER Michel (67)	HALLARD Michel (75)
HURTEAUX Alexandre (33)	IMHOFF Bernard (67)
LEHMANN Daniel (67)	LUTZ Albert (67)
MANTE Jean-Claude (88)	MONTOYA Francis (67)
NAHON Roger (06)	NOIRIEL Christian (67)
STRAVOPODIS Marc (92)	

COMMISSION CONTROLE FINANCIER

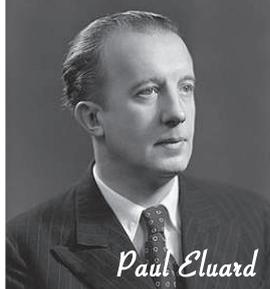
DUBOIS Jean (67)
 SIMON Marie-Dominique (67)

COMITE D'HONNEUR-HONORAIRES

BALAUD Joël
 HALLARD Michel - Commissaire Divisionnaire

MEMBRES HONORAIRES A TITRE POSTUME

BAZART Jean-Luc, *Commandant*
 MARILLER Camille



IL N'Y A PAS DE HASARD,
 IL N'Y A QUE
 DES RENDEZ-VOUS.

 Facebook

 LinkedIn

RETROUVEZ-NOUS
 AUSSI VIA
 LES RÉSEAUX SOCIAUX



Notre blog :

<http://anrp75.canalblog.com/>



Notre site Internet :

<https://www.anrp.fr>





LE MOT DU PRÉSIDENT

Lorsque vous ouvrirez ce numéro 215 de notre revue « *Informations Police* » la France aura une nouvelle représentation nationale.

Quelle que soit la composition de l'Assemblée nationale, issue des élections législatives du 30 juin et du 7 juillet 2024, l'A.N.R.P., toujours attachée à notre démocratie, à ses valeurs, et à la devise de la République française « *Liberté,*

Egalité, Fraternité » respectera évidemment le choix des électeurs et la légitimité des Députés nouvellement élus.

Dans le respect de ces principes sacrés, nous continuerons à jouer notre rôle d'acteur citoyen et vigilant, pesant dans le débat public, notamment en apportant notre soutien aux Policiers nationaux et municipaux et plus généralement aux Forces de Sécurité intérieure.

J'en profite pour leur envoyer un message d'encouragement pour les efforts immenses qu'ils vont déployer dans leur mission de sécurisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, apportant ainsi une contribution essentielle à la réussite de cet événement capital pour notre pays.

Nous n'oublierons pas non plus de soutenir les Magistrats, qui, dans leur immense majorité, accomplissent leur mission en toute impartialité et dans le respect du Droit.

Outre ces soutiens actifs, nous continuerons également à jouer notre rôle d'acteur engagé et citoyen au service de la défense des intérêts des retraités de la Police, qu'il s'agisse de leur pouvoir d'achat et de leurs pensions de retraite, mais aussi d'action sociale à leur égard.

Nous ne perdons pas de vue non plus notre objectif de développer des liens intergénérationnels entre nos membres, qu'ils soient retraités, actifs ou amis de la Police.

Pour ce faire, nous travaillons sur plusieurs pistes, j'espère pouvoir vous en dire plus dans notre prochain numéro.

En les présentant largement dans nos colonnes, nous poursuivrons aussi nos actions d'appui à des initiatives remarquables telles que l'épicerie solidaire de l'association FEMAPE-I, « *des kms pour apaiser leurs maux* », l'Amicale Police et Patrimoine, ou, dans ce numéro 215, l'APP région Centre « la Police à Papa » l'association AVANE ou l'association LES 4 PATTOUNES.

Enfin, je souhaite la bienvenue à Claudine BONZOM, Jacques DOS SANTOS et Jean-Michel GONZALEZ : l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration de l'A.N.R.P. ont accepté ma demande de les intégrer au Bureau National.

Claudine va prendre en charge les relations publiques de notre association, Jacques, la Communication et Jean-Michel va être chargé de piloter certains projets stratégiques, le premier étant de trouver une solution pour notre ancien centre de vacances de Saint-Laurent-de-Neste, désaffecté depuis des années.

Je conclurai cet édito en adressant mes remerciements à Pascal BENITEZ qui a exercé les fonctions de chargé de Communication de juillet 2023 à mai 2024.

Pascal, grâce à son dynamisme et son engagement sans faille, a contribué à améliorer considérablement la visibilité de l'A.N.R.P. et son ouverture sur la société. Il est en effet à l'origine de plusieurs partenariats importants pour nos adhérents et a instauré une pratique de communication active sur les réseaux sociaux.

Occupé par d'autres activités, Pascal a donc quitté le Bureau National, mais reste membre du Conseil d'Administration.

Bon été à toutes et tous !



ACTIVITE DE LA SECTION ILE DE FRANCE

VISITE DE L'ESPACE MEMORIEL DE L'AMICALE POLICE ET PATRIMOINE

Le jeudi 28 mars dernier, nous étions une poignée d'adhérents de la région Ile de France, pour la visite de l'espace mémoriel de l'**Amicale Police et Patrimoine (APP)** sise à ANTONY (92).

Dès notre arrivée nous avons été accueillis par «Bébert», Policier honoraire en uniforme des années 1970, "Gardien du Temple" et de la mémoire. Notre guide, intarissable sur l'histoire de la Préfecture de Police, a partagé ses souvenirs avec les visiteurs qui n'étaient d'ailleurs pas en reste d'anecdotes.

Dans cet espace dédié, nous avons remonté le temps jusqu'aux 30 glorieuses, en déambulant dans un poste de police des années 1960 reconstitué dans ses moindres détails avec une ambiance très réaliste, doté de nombreux matériels d'époque en usage dans ces temps reculés.

Nous avons pu également contempler des voitures de police du siècle précédent, maintenant de collection, que Bébert avait spécialement apprêtées pour l'occasion. Nous avons voyagé dans le passé en retrouvant des véhicules mythiques comme la 4 CV Renault Pie, la Renault 18 Turbo dite "Goldorak" ou encore le fameux "panier à salade" le tube Citroën.

La visite a été suivie d'une collation prise sur place qui a permis des échanges fructueux entre Bébert et les visiteurs. Un vrai beau moment de convivialité et de confraternité qui nous a permis de faire plus ample connaissance.

L'**Amicale Police et Patrimoine**, performante dans le devoir de mémoire, est souvent sollicitée, notamment, par la Police Nationale. Lors de cérémonies de commémoration, d'inauguration ou de journées portes ouvertes, l'Amicale présente au public, toujours avec un grand succès, ses matériels et véhicules entretenus avec passion et professionnalisme.

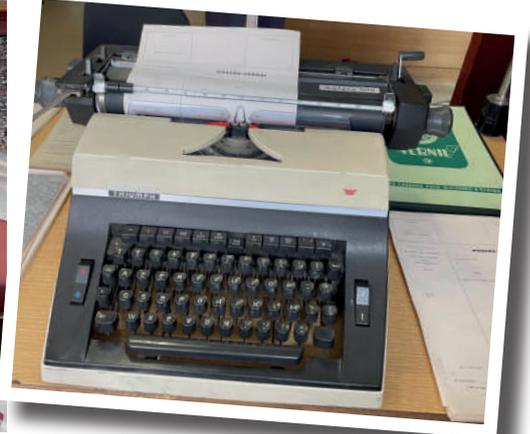


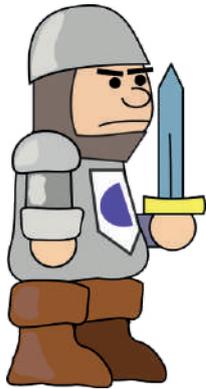
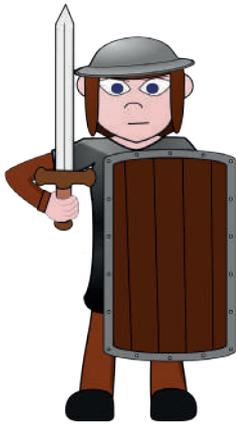
Demeurant une petite association, l'Amicale Police et Patrimoine recrute en permanence de nouveaux membres, policiers, retraités ou passionnés désireux de contribuer activement au devoir de mémoire. Si vous êtes intéressé, faites-vous connaître auprès de l'APP.

Pour tous renseignements et pour réserver les visites, libres et gratuites :

06 18 85 93 23 







CONNAISSEZ VOUS, NOTRE GARDE NATIONALE ?

La Garde nationale, créée le 13 octobre 2016, rassemble les réservistes des ministères de l'Intérieur et des Armées. C'est sous l'autorité conjointe de ces deux ministères que la Garde nationale accompagne la montée en puissance des réserves. **Le Général Louis-Mathieu GASPARI est depuis le 1^{er} août 2022, le Secrétaire général de la Garde nationale et Secrétaire général du Conseil supérieur de la réserve militaire (CSRM).**

La Garde Nationale est composée de 77.000 hommes et femmes qui ont fait le choix de s'engager dans les réserves de la Police nationale, des armées et de de la Gendarmerie nationale, pour protéger les Français et renforcer la cohésion de la nation.

Quotidiennement plus de 7.000 réservistes sont engagés sur le terrain au service de la protection de la Nation.

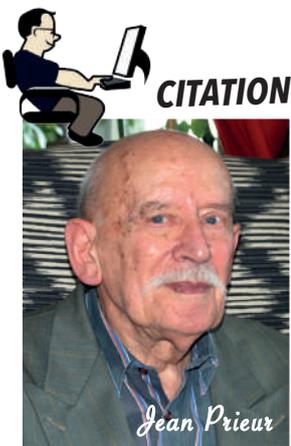
La Garde nationale est devenue un acteur incontournable de la protection de notre pays. Elle est aussi une réponse à la soif d'engagement des citoyens.

La Garde nationale répond à 3 objectifs :

- Accroître la participation des réserves au renforcement de la sécurité des Français ;
- Apporter une réponse concrète au désir d'engagement de la jeunesse ;
- Favoriser la cohésion nationale et développer l'esprit de résilience face aux menaces actuelles.

La Garde nationale a été conçue comme un plan de rénovation et de relance des réserves. C'est un tremplin pour développer les réserves du ministère des Armées et du ministère de l'Intérieur et en renforcer les capacités. Le volume de ces réserves sera augmenté et leur disponibilité améliorée afin qu'elles puissent être mobilisées au quotidien en renfort des forces de sécurité intérieure et des armées dans le but d'accroître la sécurité des Français.

Sources : Garde nationale



CITATION

**QUI PENSE
SON BONHEUR
LE RETROUVE.**

Jean Prieur

DE POLICIER A COLLECTIONNEUR LA POLICE A PAPA

Dans le cadre de notre récente convention avec l'Amicale Police et Patrimoine, nous avons été contactés par Philippe RICHARD, Capitaine de police en retraite, représentant de l'APP pour la région Centre.

Passionné par son métier, et par l'histoire de notre institution, Philippe collectionne depuis une quarantaine d'années véhicules divers, uniformes, objets, équipements, et mobilier ayant appartenu à la Grande Maison.

Les curieux, pour un temps, pourront se mettre dans la peau de Jules Maigret, les Sherlock Holmes en herbe pourront examiner une scène de crime reconstituée.

Sa collection aujourd'hui comprend plus de deux cents pièces, de quoi monter une exposition pour les initiés, mais aussi pour le grand public. Elle a été baptisée « la Police à Papa ».

C'est chose faite depuis mars 2024, le maire de Pressigny-les-Pins, commune du Loiret, située au bord de la Nationale 7, au sud de Montargis, lui ayant mis gracieusement à disposition un local du village.

Philippe Richard reçoit les visiteurs et commente avec passion la visite du site. Il suffit de le prévenir un peu avant afin qu'il s'organise.

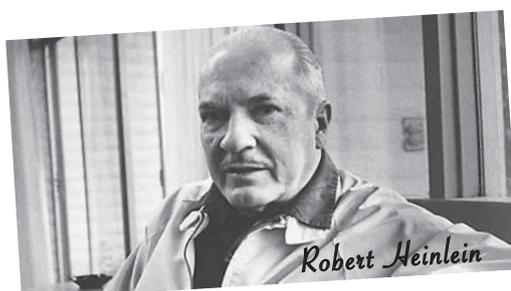
Si vous souhaitez visiter à titre individuel son exposition, contactez Philippe : **06 72 19 54 91**  en précisant que vous êtes membre de l'A.N.R.P.



Mais pourquoi ne pas organiser une sortie collective et en profiter pour visiter Montargis, la « Venise du Gâtinais » et y déguster de délicieuses pralines, la spécialité locale, avant de pousser jusqu' à Briare, son célèbre canal et ses écluses, ou encore Gien et ses faïenceries.

Les plus gourmands d'entre nous se régaleront devant une andouille de Jargeau braisée, arrosée avec modération d'un vin du Giennois.

Si la perspective d'une journée touristique et récréative à l'approche de l'automne vous réjouit, faites-vous connaître rapidement au siège afin que nous puissions l'organiser dans les détails : contact@anrp.fr ou 01 45 32 34 81



UNE GÉNÉRATION QUI
IGNORE L'HISTOIRE
N'A PAS DE PASSÉ
NI DE FUTUR.



Biographie de Philippe RICHARD

Philippe a intégré la Police Nationale en 1975 en qualité de gardien de la paix. Après sa scolarité au CAPU, il est affecté à la garde du palais de l'Elysée, puis au XIV^{ème} arrondissement, au XIII^{ème} où il fait de la Police Secours puis l'Equipe Spéciale de Nuit, ancêtre de la BAC. Il devient moniteur de tir, intègre pour un temps les Voyages Officiels, avant de bifurquer dans l'investigation en tant qu'enquêteur. Après le commissariat de quartier dans le XX^{ème}, il est muté à sa demande au Groupe Stups du SDPJ 93, où il reste 7 ans.

Promu Inspecteur de Police en 1994, à l'issue de sa scolarité, il devient chef BAC à Villepinte, demande sa mutation à la Crim du SDPJ 92, avant que l'Office Central de Répression de la Traite des Êtres Humains puis l'Office Central de Répression du Trafic Illicite de Stupéfiants lui ouvrent leur porte. Il prend sa retraite officiellement en 2010, dans le Loiret, mais il intègre en tant que réserviste le Groupement d'Intervention Régional du SRPJ Orléans et ce jusqu'à l'âge limite.



CITATION



Pablo Picasso

**L'ACTION EST
LA CLÉ FONDAMENTALE
DE TOUT SUCCÈS.**

QUE FAIRE A LA RETRAITE : TEMOIGNAGE

Que faire après une carrière dans la Police nationale ? Beaucoup de possibilités s'offraient à moi.

J'ai choisi le bénévolat et par pur hasard, je suis allé voir ce que pouvait me proposer la Croix-Rouge française.

J'ai découvert ce mouvement international dont les actions ne se limitent pas au social ou aux premiers secours et dont les **7 principes fixent son orientation : humanité - impartialité - neutralité - indépendance - volontariat - unité - universalité.**

Parmi les missions dévolues à la Croix-Rouge française, il y a sa première mission statutaire à savoir de diffuser le Droit International Humanitaire ou droit de la guerre.

La France, en tant qu'État signataire des quatre conventions de Genève et de leurs protocoles additionnels de 1977, relatifs à la protection des victimes des conflits armés, s'est engagée à diffuser le plus largement possible le Droit International Humanitaire (DIH) à l'ensemble des forces armées, des porteurs d'arme et à la population. La Croix-Rouge française a reçu mandat de mener à bien cette tâche et est encouragée à prendre des initiatives en ce sens.

Après une formation sanctionnée par deux examens, j'ai choisi de diffuser cette matière auprès de la jeunesse. La Croix-Rouge française joue un rôle majeur dans le parcours de construction des enfants et des adolescents, puisque c'est dès le plus jeune âge que les valeurs et les attitudes se façonnent. En s'impliquant dans une démarche de sensibilisation au Droit International Humanitaire, elle complète son offre éducative. La Croix-Rouge française a obtenu en 2009 l'agrément de l'Éducation nationale, gage de la qualité de ses actions pédagogiques. Depuis, elle est reconnue « association d'éducation complémentaire de la mission de l'enseignement public », renforçant sa légitimité à intervenir dans les établissements scolaires, aux côtés des enseignants.

Les interventions de la Croix Rouge dans les écoles, collèges et lycées sur les thèmes « La guerre a ses limites » ont pour but le but de développer des idéaux de paix, de tolérance et de compréhension mutuelle et susciter un débat sur la notion de respect de l'être humain et répondre aux questions dans le domaine du droit international humanitaire.

La période actuelle est propice car les feux de l'actualité sont braqués sur des conflits qui montrent les atrocités dont les populations sont victimes. Encore une fois, les jeunes, plus que jamais sont exposés aux informations et images de guerre véhiculées par les médias.

En faisant un parallèle avec cette actualité, lors de mes interventions je rappelle qu'à la guerre tout n'est pas permis. Il ne s'agit pas de transmettre aux enfants et adolescents les contenus juridiques ardues du Droit International Humanitaire relevant des conventions de Genève, mais de rappeler les normes humanitaires universelles qui président lors de combats. Cet enseignement peut contribuer à donner une autre perception de la violence au travers d'échanges constructifs sur la guerre et sur la violence à l'école et dans la vie quotidienne.

Parallèlement à cette activité, je donne à la Croix-Rouge, des cours de Français FLE à destination des étrangers qui postulent à la naturalisation française en les préparant à l'examen obligatoire qui conditionne son obtention.

Ayant troqué la couleur bleu marine contre le rouge, je contribue à mon petit niveau, un peu à la prévention de la violence.



Jean-Paul NURY
Commandant de police fonctionnel honoraire

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET CONSEIL ADMINISTRATION DE L'ANRP



Le jeudi 30 mai 2024, les membres de l'Association Nationale des Retraités, des Actifs et des Amis de la Police se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire puis en Conseil d'Administration, sur convocation du Président national, à Strasbourg.

L'Assemblée était présidée par Monsieur Marc STRAVOPODIS, Président national de l'association. Il était assisté d'une secrétaire de séance, Madame Gaëlle PASSERIEUX, Responsable administrative et comptable de l'association.

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants et excusé les administrateurs absents Messieurs BRUNO, GROUBER, HALLARD, HURTEAUX, le Président a salué les membres actifs présents Madame BONZOM, et Messieurs BACHER, BARDIN, DOS SANTOS, FREMINET et GONZALEZ.



Après la présentation du rapport financier par le Trésorier national Monsieur Christian NOIRIEL, le rapport de la Commission de Contrôle Financier par Monsieur Jean DUBOIS et Madame Marie-Dominique SIMON, l'assemblée a donné quitus au bureau sortant pour sa gestion de 2023 et a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, à l'unanimité.

Conformément aux statuts, le Président a proposé de ne pas changer le montant de la cotisation annuel 2025 et de fixer son taux à 45 euros et 25 euros pour les veuves et les veufs. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité. Il a ensuite fait un point sur les dossiers en cours : la vente du Centre de St-Laurent-de-Neste et la location des appartements parisiens puis a présenté un bilan des activités, des œuvres sociales, de l'organisation, de la presse et de la communication. Son exposé a porté notamment sur les événements que l'A.N.R.P. a organisé ou auxquels elle a été invitée à participer incluant entre autres : la galette des rois de la Section Grand Est, le repas annuel de la PJ de Strasbourg qui sera organisé cette année le 23 novembre 2024, la visite du Musée de la Préfecture de Police, et la visite du Musée de l'Amicale Police et Patrimoine organisées par la Section Paris / IDF, la Cérémonie de prise de commandement à la CRS n°17 à Bergerac, la Cérémonie en l'honneur de St Martin à Strasbourg, la Cérémonie de prise de commandement à la CRS n°37 à Strasbourg, l'exposition éphémère sur le patrimoine organisée par l'Association Fraternité Police... et a détaillé les rencontres marquantes de l'année avec l'éditrice et la journaliste Miss KONFIDENTIELLE qui a interviewé Pascal BENITEZ (article disponible en ligne sur son média www.misskonfidentielle.com), avec le commissaire général Stéphane FOLCHER commandant des réserves de la Police nationale, la Directrice centrale des CRS Pascale DUBOIS et le Commandant divisionnaire fonctionnel honoraire Bruno RENNESSON.

Concernant les partenariats, le Président a détaillé la liste des anciens et des nouveaux partenaires de l'association : la Mutuelle des Métiers de la Justice, l'Amicale de la Police Nationale, l'Amicale Police et Patrimoine, la Fondation Jean Moulin et les partenaires voyages (AZUREVA, MILEADE, PARTIR VISITEURS, VACANCES POUR TOUS, VACANCES PASSION) et a conclu sa présentation en précisant que d'autres partenariats étaient en cours de discussion.





Toute l'équipe s'est réunie ensuite pour déjeuner.

A la reprise, le Président a informé l'assemblée que Messieurs FREMINET et VARLET avaient souhaité mettre fin à leur mandat d'administrateur, et que Monsieur BENITEZ quittait son poste de Chargé de communication et Membre du BN pour raison professionnelle.



Les candidatures de 3 nouveaux administrateurs ont été

proposées et l'assemblée qui a élu à l'unanimité Madame Claudine BONZOM, Monsieur Jacques DOS SANTOS, et Monsieur Jean-Michel GONZALEZ membres du Conseil d'Administration.

Le Bureau National a souhaité coopter ces nouveaux administrateurs au poste de membres du Bureau National, l'assemblée a approuvé cette décision à l'unanimité.

A l'issue du Conseil d'Administration, les membres du Bureau National se sont réunis afin définir les rôles de ces nouveaux membres, le Président a proposé la candidature de :

- Jacques DOS-SANTOS au poste de Chargé de communication
- Jean-Michel GONZALEZ, au poste de Chargé de projet (rôle généraliste)
- Claudine BONZOM au poste de Chargée des relations publiques

Ces candidatures ont été approuvées à l'unanimité.



La journée s'est clôturée par un dîner convivial, l'occasion de réunir nos administrateurs et leurs épouses, et de rencontrer de nouveaux adhérents.

Nous remercions Monsieur GILLMANN Président honoraire de la Section bas-rhinoise de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre national du Mérite pour sa présence et son aide dans l'organisation de cette journée.

Retrouvez tous les souvenirs de cette journée sur notre site internet www.anrp.fr dans notre espace adhérent rubrique « **Albums photos** » et « **Actualités** » pour consulter les procès-verbaux des réunions



LES GRADES DE LA POLICE NATIONALE

Les corps de la Police nationale ont évolué ces dernières années. Ces changements, qui se sont faits dans la discrétion, ont peut-être échappé au commun des mortels et il nous paraît intéressant de les porter à la connaissance de nos lecteurs.

Trois corps actifs composent la hiérarchie de la Police nationale : **Le corps de conception et de direction** (cat. A de la fonction publique), **le corps de commandement** (cat. A) et **le corps d'encadrement et d'application** (cat. B). Chaque corps a vu une modification partielle de ses grades respectifs et de leurs galons qui sont précisés dans le tableau synthétique ci-dessous.



Nos formations sont capables de booster votre carrière !

Réalisé par : <https://www.monuniform.fr>

LES GRADES DE LA POLICE NATIONALE 2023

Corps de Conception et de Direction (CDD)



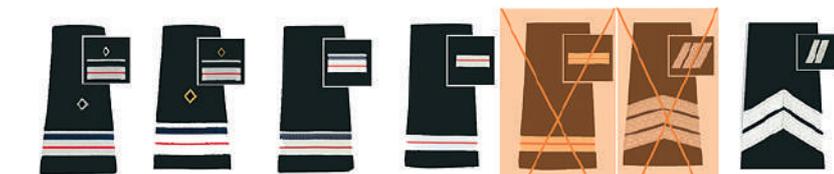
Directeur général, Directeur des services actifs, Inspecteur général, Contrôleur général, Commissaire général, Commissaire divisionnaire, Commissaire de police, Commissaire "élève" et "stagiaire"

Corps de Commandement

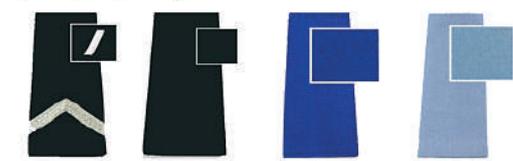


Commandant divisionnaire fonctionnel, Commandant divisionnaire, Commandant de police, Capitaine de police, Capitaine de police (appellation "Lieutenant"), Capitaine "Stagiaire", Capitaine "Elève"

Corps d'encadrement et d'application



Major de police, responsable d'unité locale de police (RULP), Major de police, échelon exceptionnel, Major de police, Brigadier-chef de police, Brigadier de police, sous-brigadier, Gardien de la paix



Gardien de la paix "stagiaire", "Elève" Gardien de la paix, Policier adjoint, Réserviste opérationnel

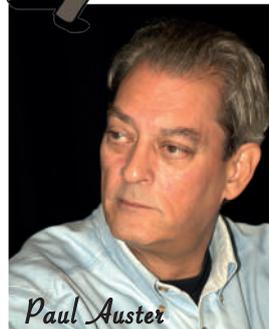
La flamme et la couleur "bleu cobalt" sur les insignes correspond à la direction des "Compagnies Républicaines de sécurité" (CRS)

La Police nationale est également composée :

- **Des corps de la police scientifique** qui sont les ingénieurs et les techniciens, chaque corps est subdivisé en 3 grades.
- **Des policiers adjoints** (anciennement ADS) qui sont des agents contractuels recrutés sous un contrat de 3 ans, renouvelable une fois. Ils assistent activement les policiers dans l'exercice de leurs fonctions, tout en étant placés sous leurs ordres et leur responsabilité.
- **Des cadets de la République** qui exercent les mêmes fonctions et missions que les policiers adjoints, ils bénéficient d'un contrat de 3 ans, renouvelable une fois. Ils suivent une formation initiale de 12 mois, qui les prépare aux métiers de policier adjoint et au concours de Gardien de la paix.
- **Des réservistes civils de la police nationale** qui sont des fonctionnaires retraités des corps actifs, des anciens adjoints de sécurité ou policiers adjoints, des personnes de la société civile.



CITATION



Paul Auster

LA RÉALITÉ EST UN YO-YO,
LE CHANGEMENT EST LA
SEULE CONSTANTE.

Sources :

- www.police-nationale.interieur.gouv.fr
- www.monuniform.fr

**SOLIDARITE AVEC
LES MAGISTRATS
DE MARSEILLE
11/03/2024**

L'Association Nationale des Retraités, Actifs et Amis de la Police, qui fédère des milliers de membres, affirme sa solidarité avec les magistrats de Marseille, qui se sont alarmés de la situation critique qu'ils affrontent, lors de leur audition par la commission sénatoriale d'enquête dédiée à la lutte contre le trafic de drogues en France.

Cette situation délétère, dénoncée depuis longtemps par, notamment, des syndicats de policiers n'est malheureusement pas seulement circonscrite dans la deuxième ville de France. Elle résulte, entre autres, d'un angélisme de notre société et de ses politiques, depuis des décennies, qui n'ont pas su, ou pas voulu, lutter en profondeur contre cette « gangrène » qui peut saper les fondements des démocraties.

Aujourd'hui il est à craindre que la Police et la Justice ne puissent plus seules, lutter contre le fléau des trafics de stupéfiants. C'est un problème de société. Tout le monde doit prendre sa part, en particulier le pouvoir exécutif qui doit redéfinir une politique de réduction de l'offre et de la demande en renforçant, sans doute, les pouvoirs de la MILDECA, qui anime et coordonne l'action du Gouvernement en matière de lutte contre les drogues et les conduites addictives. Le législateur doit avoir le courage de simplifier la procédure pénale, dans le respect des droits des parties, procédure dont la complexité bénéficie finalement aux criminels. Concomitamment, un travail diplomatique ferme doit être conduit par le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, auprès des pays producteurs de cannabis en particulier, afin de réduire l'offre.

L'argent de la drogue peut aussi corrompre. L'Association Nationale des Retraités, Actifs et Amis de la Police, appelle à une sévérité sans faille à l'encontre des fonctionnaires qui seraient reconnus coupables d'avoir cédé à la tentation.

L'A.N.R.P. demande que des mesures d'urgence soient prises pour renforcer la lutte contre les trafics de stupéfiants à Marseille et recommande que cette lutte soit conduite avec la plus grande fermeté sur tout le territoire national (métropolitain et ultra-marin).

COMMUNIQUES *revue* **Informations Police**
DE PRESSE

Retrouvez nos communiqués de presse sur notre site www.anrp.fr et sur nos réseaux sociaux  Facebook et  LinkedIn



**SENTIMENT D'INSECURITE OU INSECURITE REELLE ?
05/04/2024**

Les résultats d'une enquête réalisée par ODOXA auprès d'un échantillon de 1005 Français interrogés sur internet les 13 et 14 mars 2024, devraient interpeller le personnel politique et les autorités policières et judiciaires. De ce sondage, il ressort que la quasi-unanimité (92%) des Français estime que l'insécurité a augmenté ces dernières années dans le pays. En cela 82% rejoignent Gérald Darmanin lorsqu'il évoque « un ensauvagement d'une partie de la société ».

57% des Français (61% des femmes, 53% des hommes) affirment se sentir en insécurité aujourd'hui. Plus d'un Français sur deux (56%) déclare avoir déjà été victime d'une agression ou d'un vol, de harcèlements et/ou d'agressions verbales en tête (39%), mais aussi de cambriolages (23%) et d'agressions physiques (19%). Les quartiers sensibles (83%), les transports publics (65%) et les grandes villes (61%) sont les lieux dans lesquels nos concitoyens se sentent le plus en insécurité.

Autre alerte, 72% des Français indiquent ne pas faire confiance au gouvernement pour assurer leur sécurité face à la délinquance, aux cambriolages et aux agressions. Ils sont aussi une nette majorité (62%) à ne pas lui faire confiance pour les protéger du terrorisme. Nos concitoyens veulent être davantage protégés. Ils appellent à un plus grand recours à la force par les forces de l'ordre (68%). Ils sont aussi unanimement favorables à une plus grande fermeté envers les mineurs délinquants et leur famille.

Les résultats de ce sondage sont à mettre en perspective avec les premiers chiffres publiés par le Ministère de l'Intérieur en janvier 2024 sur la criminalité et la délinquance constatées en France en 2023, et qui confirment la hausse de la quasi-totalité des indicateurs par rapport à 2022.

Les hausses les plus fortes concernent les atteintes aux personnes : les homicides (+5%), les tentatives d'homicide (+13%) et les violences sexuelles (+8%). S'agissant des atteintes aux biens, les escroqueries continuent d'augmenter (+7%), cependant les vols contre les personnes sont globalement en baisse sur un an (-8% pour les vols violents sans arme, -3% pour les vols sans violence contre les personnes). Les cambriolages augmentent (+3%) tout comme les vols de véhicule (+4%) et les vols dans les véhicules (+5%).

Les chiffres officiels démontrent que la population est diversement touchée par des actes de délinquance. En 2023, plus de la moitié des victimes d'atteintes aux personnes avait moins de 39 ans. En revanche, les victimes d'atteintes aux biens étaient en moyenne plus âgées (plus de 50 ans pour la moitié des victimes de cambriolages).

Parmi les personnes mises en cause pour des infractions élucidées, les femmes sont très minoritaires. Dans l'ensemble, les personnes mises en cause sont plus jeunes que la moyenne. Les étrangers représentent 17% du total.

L'Association Nationale des Retraités, Actifs et Amis de la Police, qui fédère des milliers de membres de tous grades et de toutes les directions du Ministère de l'Intérieur, tient à saluer, ici, l'engagement de l'ensemble des forces de sécurité qui, assurent, bien souvent au péril de leur vie et de leur intégrité physique, la sécurité des personnes et des biens dans notre pays. Elles ont notre total soutien et notre entière confiance.



HOMMAGE A NOS CAMARADES DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ET DE LA GENDARMERIE TUES CETTE SEMAINE

17/05/2024

L'Association Nationale des Retraités, Actifs et Amis de la Police, qui fédère des milliers de membres, tient à rendre un hommage appuyé et ému aux quatre membres des forces de sécurité décédés tragiquement au cours de cette semaine noire dans l'exercice de leurs missions. Elle s'associe à la douleur de leurs familles, de leurs proches et de tous leurs collègues.

Dans l'Eure, deux camarades de l'Administration pénitentiaire ont été lâchement et froidement exécutés par des tueurs tandis que trois autres agents ont été grièvement blessés.

Outre sa vive émotion et son immense tristesse, l'A.N.R.P. exprime également sa grande colère.

Depuis des années, les personnels de l'Administration pénitentiaire et leurs représentants alertent les autorités sur l'état de délabrement, le manque de moyens et également l'absence de considération dont ils souffrent chroniquement.

De nombreux magistrats, policiers et gendarmes relaient régulièrement ces alertes sans aucun écho du côté des gouvernements successifs.

Un tel carnage va-t-il enfin faire prendre conscience à nos dirigeants de la gravité de la situation et de l'urgence à prendre des mesures vigoureuses et durables ?

L'A.N.R.P. soutient totalement les revendications de l'intersyndicale des surveillants pénitentiaires et exhorte le Ministre de la Justice à les entendre et à prendre ce sujet à bras le corps.

En Nouvelle Calédonie, deux gendarmes ont perdu la vie et trois policiers ont été blessés par balle au cours d'événements insurrectionnels d'une rare violence.

L'A.N.R.P. salue leur dévouement et leur courage dans l'accomplissement de leur devoir, au service de la République, de ses valeurs, en tentant de protéger nos malheureux concitoyens terrorisés.

Paix à leur âme.

SITUATION EN NOUVELLE CALEDONIE

27/06/2024

L'Association Nationale des Retraités, des Actifs et des Amis de la Police qui fédère plusieurs milliers de membres est très préoccupée par la situation actuelle en Nouvelle Calédonie.

Depuis le 13 mai 2024, « le caillou » est de nouveau en ébullition, certains indépendantistes refusant le projet de révision constitutionnelle qui modifierait le corps électoral du territoire. Les démonstrations de force, les émeutes, les incendies et les pillages, la confrontation aux Forces de l'Ordre ont été préférés au dialogue et à l'apaisement. Le pire est déjà atteint, puisque des victimes sont à déplorer tant dans nos rangs que parmi la population civile. La visite éclair du Président de la République n'a pas suffi à redonner confiance aux parties, ni à calmer les esprits. La dissolution de l'Assemblée Nationale a entraîné la suspension du projet, mais le calme n'est pas revenu.

De nombreuses unités de Police et de Gendarmerie sont venues renforcer les forces locales : Compagnies Républicaines de Sécurité, RAID, effectifs de Police Judiciaire, de la Direction Générale de la Police Nationale, Escadrons de Gendarmerie Mobile et autres.

Certains d'entre vous ont connu le territoire lors de nos renforts à la suite des événements de 1985, et restent encore sensibles à ce qu'il s'y passe, mesurant la signification de la devise des C.R.S. « SERVIR », devise qui pourrait être celle de tous les effectifs des administrations qui font fonctionner l'Etat dans l'archipel.

Un nouveau Groupement Opérationnel vient d'être installé à Nouméa, avec son Etat Major, disposant des C.R.S. n° 8, C.R.S. n° 81 et C.R.S. n° 83.

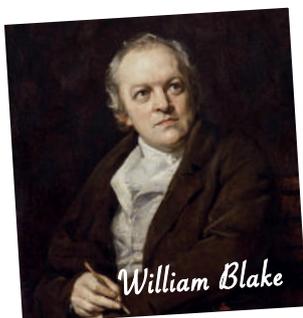
A ce jour, après trois nuits consécutives de violences, nous dénombrons déjà plusieurs blessés dans nos rangs. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Nous apportons notre soutien sans faille à l'ensemble des effectifs de la Direction Territoriale de la Police Nationale, à l'ensemble des effectifs territoriaux et de renfort de la Gendarmerie Nationale, aux effectifs de Police Municipale, aux effectifs du Haut-Commissariat, aux magistrats, et à toutes les administrations représentant l'Etat en Nouvelle Calédonie, sans oublier la population de l'île qui paie déjà un lourd tribut.

Dans un contexte métropolitain complexe à la suite des résultats des élections européennes, de la dissolution de l'Assemblée Nationale, de la campagne des élections législatives et, quels que soient les résultats, les Jeux Olympiques, les Forces de l'Ordre vont être mises à rude épreuve. Elles auront notre indéfectible soutien jusqu'à ce que la situation s'apaise et que l'ordre républicain s'impose.



CITATION



William Blake

**L'ÉNERGIE EST
LA JOIE ÉTERNELLE.**

CONTACT PRESSE

Jacques DOS SANTOS

Chargé de communication

01 45 32 34 81 - contact@anrp.fr



Diapason médical 128 hertz,
fréquence de l'harmonie



Bol tibétain



LE REIKI



S'APPORTER DES SOINS ET EN APPORTER A AUTRUI



Le japonais **Mikao Usui** (1865-1926) est le fondateur du Reiki que l'on peut traduire comme étant **l'énergie spirituelle ou la force de l'esprit**.

Epris de spiritualité, adepte du shintoïsme (religion primitive du Japon) et aussi chrétien, il ne cessa d'étudier et se perfectionner toute sa vie. Au cours d'une retraite de 21 jours sur le **mont Kurama**, connu depuis le huitième siècle comme lieu sacré, apaisant et hautement énergétique, il eut la révélation et l'expérience d'une grande énergie qui circulait en lui.

Selon lui, c'était **notre pouvoir d'autoguérison** qui se manifestait : « *Tout être a un pouvoir de guérison, les plantes, les arbres, les animaux, les poissons, les insectes et spécialement l'homme qui a une place un peu à part dans son environnement* ».

La méthode de soins naturelle mise au point et codifiée par Maître Usui aide à manifester ce pouvoir inhérent à chaque être humain. « *Tout homme, femme, enfant, jeune ou vieux, tout le monde peut recevoir l'initiation du reiki, soigner autrui et se soigner* ».

L'énergie reiki est présente partout autour de nous et dans l'univers.

Après l'initiation, nous devenons canal reiki et sommes en capacité de **la capter pour la redistribuer** pour nous autotraitier, ou apporter aux autres un soulagement dans leurs maux du quotidien, leurs souffrances qu'elles soient physiques ou psychologiques.

Les quatre dimensions du reiki agissent sur le **physique** en renforçant le système immunitaire, en débloquent les énergies et en purifiant le corps de ses toxines accumulées.

Il agit aussi sur **l'émotionnel** en nous relaxant et en nous rééquilibrant en faisant sauter nos blocages inconscients.

Il agit encore sur le plan **psychique** en calmant notre activité mentale, clarifiant nos pensées, nous permettant ainsi de prendre les bonnes décisions pour changer et améliorer notre existence.

Et enfin sur le plan **spirituel**, puisque recevoir et transmettre le reiki nous relie à la Source et à l'amour inconditionnel, nous permettant de faire un avec l'univers, tout en se reconnectant avec son moi intérieur.

L'enseignement du reiki comprend trois ou quatre degrés selon les écoles :

- **Le degré UN (SHODEN)** correspond à l'apprentissage des cinq principes ou cinq idéaux du reiki, du premier symbole (CHOKU REI) l'initié est capable de canaliser l'énergie, de positionner ses mains pour l'autotraitement ou le soin à autrui.
- **Le degré deux (OKUDEN)** est une nouvelle initiation à d'autres symboles (SEI HEI KI HON SHA ZE SHO NEN et SHI KA SEI KI), il complète le premier degré, il permet de travailler sur les personnes à distance, faisant abstraction des notons de temps et d'espace, et aussi sur les animaux, il permet aussi de travailler sur les addictions de toutes sortes.
- **Le degré trois (SHINPIDEN)** est le degré du Maître, il approfondit l'ensemble, il permet de travailler sur d'autres aspects dont ce qui est du domaine du transgénérationnel, l'arrêt des schémas répétitifs qui nous bloquent dans la vie.

Après initiation et réception du dernier symbole, le Maître peut transmettre et réaliser des initiations. Ainsi se perpétuera la lignée.

Il existe certainement près de chez vous un praticien reiki qui si vous en éprouvez le besoin et l'envie vous fera découvrir la pratique à travers un soin ou un nettoyage énergétique qui peut vous débarrasser de tout ce qui peut s'accrocher à vous et vous affaiblir.

Ayez le courage de dépasser vos préjugés, il n'est pas facile d'adhérer à ces pratiques en tant qu'occidental.

Si vous avez une appétence particulière la méditation, la chromothérapie, la lithothérapie, si vous aimez l'ambiance musique douce et relaxante, les effluves d'encens, les sons redynamisant, si rééquilibrer vos chakras vous parle, vous serez réceptifs au reiki et à son univers.

**VOTRE SANTÉ N'A
PAS DE PRIX,**

**LA MMJ
L'A COMPRIS.**

*Votre devis
en 5 min*



2 mois offerts*
+ remboursement de votre cotisation
à l'ANRP**

* Pour toute souscription à une offre re MMJ-Liberté retraité, MMJ Sécurité ou MMJ Sécurité Fonction Publique Territoriale avant le 31/12/2024

** Pour toute souscription à une offre MMJ-Liberté retraité avant le 31/12/2024

Un partenariat de confiance entre l'ANRP et la Mutuelle MMJ pour le bien-être des policiers actifs et retraités

Le partenariat entre la MMJ et l'ANRP marque un engagement commun pour la santé et le bien-être des policiers en leur offrant des solutions adaptées à leurs besoins spécifiques.

La Mutuelle MMJ, mutuelle historique du ministère de la Justice, a choisi d'étendre ses prestations de protection sociale aux agents au service de la sécurité pour répondre à une demande croissante de solutions sur mesure. La MMJ vous accompagne également sur tout le territoire grâce à son réseau de collègues ambassadeurs et à des permanences sur leurs lieux de travail tout au long de l'année.

Adhérer à la MMJ, c'est choisir une mutuelle qui vous ressemble car elle connaît vos besoins et vous propose des garanties santé adaptées.

CONTACT

☎ 01 44 76 66 77

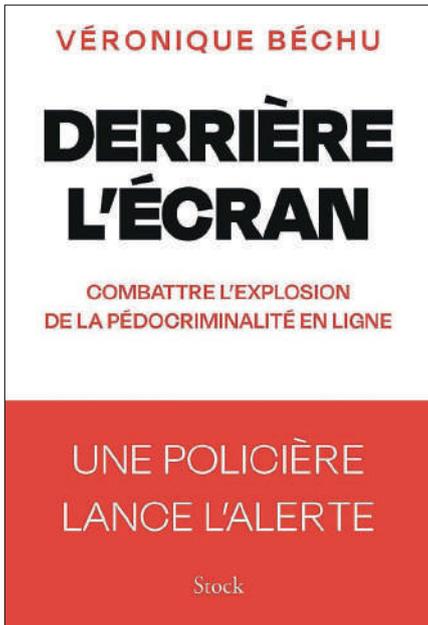
✉ adhesion@mmj.fr



La Mutuelle
des Métiers de la Justice
et de la sécurité



IDEES DE LECTURE



« Heureusement, ils ne savent pas ! » Dans le service qu'elle dirige depuis huit ans, Véronique Béchu, commandante de police, est confrontée au quotidien à la violence faite aux enfants. Une criminalité de masse, exponentielle, complexe, peu connue du grand public, qui met au défi les services d'enquête. Les prédateurs sexuels ont de plus en plus recours aux réseaux en ligne pour approcher et violenter leurs victimes, sans que celles-ci n'aient conscience des dangers qui les guettent.

Pour lutter contre l'exploitation sexuelle des mineurs en ligne, a été créé le groupe central des mineurs victimes de la police judiciaire, aujourd'hui intégré au nouvel Office Mineurs (OFMIN). Cette unité nationale composée de 18 enquêteurs traque, avec l'aide de ses homologues étrangers et d'outils innovants, les pédocriminels aux profils les plus à risque.

Véronique Béchu livre ici un récit personnel et engagé d'un parcours professionnel exclusivement tourné vers la protection des mineurs, qu'elle illustre des dossiers et des rencontres les plus marquants de sa carrière.

Une plongée inédite dans l'univers de la lutte contre la pédocriminalité où se côtoient le pire et le meilleur : la violence et la perversion, mais aussi la détermination et la justice.



Erwann, le Nantais, rêve de découvrir le monde. Marcel, le Rouennais lutte constamment contre ses démons intérieurs et cherche à fuir son passé. Les deux jeunes cordonniers se rencontrent à Paris et découvrent ensemble l'univers du compagnonnage. Devenus amis, ils entament un tour de France dans un climat de fin d'empire alors que les devoirs désunis s'opposent dans de terribles affrontements. Au fil des semaines et des kilomètres parcourus, Erwann découvre le côté sombre de Marcel. Devoir meurtrier, un thriller qui plonge le lecteur dans le monde du compagnonnage au début du XIXe siècle.

Passionné d'histoire et de lecture, Patrick Quelvennec se lance dans l'aventure de l'écriture au terme d'une carrière dans la Marine nationale, puis au sein de la police nationale. Il signe son cinquième roman, un thriller plongeant le lecteur dans le monde du compagnonnage au début du XIXe siècle.



Gauthier n'a que 8 ans quand il est déclaré schizophrène. Seul avec ses peurs, personne ne croit en lui.

Hallucinations, mensonges ou réalité terrifiante ?

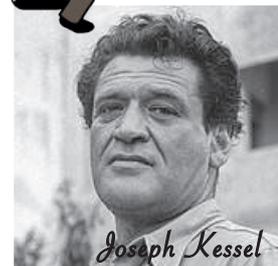
Inspiré de faits réels, ce livre vous mènera aux portes de l'Enfer.

À vous de décider si vous êtes prêts à connaître la vérité...

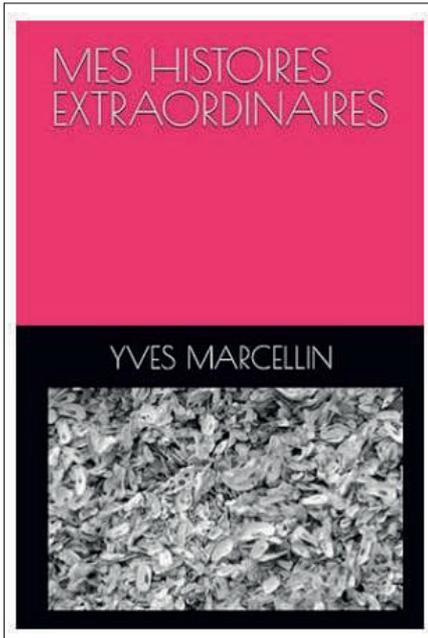
Brigadier-chef dans un commissariat de Seine Maritime, Pascal Lefebvre est également auteur sur son temps libre. Après un premier essai, il a franchi un cap en faisant publier un premier roman.



CITATION



L'HOMME QUI ÉCRIT N'EST PLUS QU'UN APPAREIL DE TRANSMISSION.



Tour à tour Yves Guity, Yves Ligneau Chapelain de Séréville, Yves de Séréville, Yves Marcellin, Yves Lambert et enfin Yves Leclerc.

L'auteur présente des histoires rocambolesques qui ont jalonné sa vie sous ces différentes identités.

Fils de Geneviève Guity, 4^{ème} femme de Sacha Guity, et de Raymond Marcellin, ancien ministre sous les IV^{ème} et V^{ème} république et Ministre de l'Intérieur de 1968 à 1974, Yves Marcellin a été tour à tour Avocat au Barreau de Paris de 1977 à 2014, Éditeur, Artiste-Photographe, Réalisateur et enfin Auteur.

Yves Marcellin a sélectionné pour le lecteur les histoires les plus cocasses ou les plus insolites dont il fut l'acteur, le témoin ou la victime.



**Une manière originale
d'aider les animaux
pour toute commande
10 € seront reversés
à l'association LES 4 PATTOUNES
sur les 15 € du prix d'achat**



Limière d'excellence, la Capitaine de Police Louise Haténa, Cheffe de la Deuxième Section de la Brigade Criminelle de Strasbourg, se retrouve aux prises avec un meurtrier sériel insaisissable, surnommé le «Sheitan» (le «diable» en arabe), qui met tous les agents de son unité sur les dents. Plongée malgré elle au cœur d'un jeu d'ombres et de lumière propre au monde du renseignement, dans un contexte de guerre entre Ukrainiens et Russes en toile de fond de ses investigations, cette officière de police se résoudra-t-elle à élucider une affaire criminelle affectant sa vie personnelle en définitive, au point de risquer sa propre perte ?

La Capitaine Haténa devra ainsi tenter de dominer les fêlures émanant de la part sombre de sa personnalité, en proie parallèlement à une passion amoureuse dévorante pour celui qu'elle considère bientôt comme l'homme de sa vie, l'énigmatique Chef du S.R. 67, le Commissaire Divisionnaire Boris Guibert. Cultivant le mystère sur sa personne, mais authentiquement épris d'elle, celui-ci initie sa protégée aux codes de l'espionnage destinés à lui permettre de mener son enquête à son terme et découvrir la cruelle vérité au sujet du «Sheitan», qui écume les rues de la capitale européenne...

L'amateur de polars se retrouvera vite absorbé par l'éternel duel cornélien opposant le cœur à la raison. Ainsi, entre le sens du devoir et le devoir des sens, lequel l'emportera dans la douleur sur l'idylle de cette femme de loi, d'ordinaire avisée et combative, jetée en pâture à d'espionnes vicissitudes ? » Ta fin justifie mes moyens » ou comment la mort des uns fait l'amour des autres, à travers une romance policière rythmée de titres musicaux, oscillant entre thriller et cop show.

Agé de quarante ans et comptant dix huit années de service actif au sein de la Police nationale, occupant actuellement les fonctions de Chefs des Divisions Opérationnelles de la Direction Territoriale de Police Judiciaire de Strasbourg, le Commissaire de Police Gaël BRICHLER a précédemment passé neuf années en service de renseignement.



L'ASSOCIATION LES 4 PATTOUNES



L'association Les 4 pattounes a été créée en mai 2019 par Céline GARDEL, Chef du Pôle Soutien et Programmation au sein de l'Ecole Nationale Supérieure d'Application de la Police Nationale, ses objectifs : sensibiliser la jeune génération sur les abandons et lutter contre la maltraitance animale avec le réseau des Forces de l'Ordre.

Forte de ses 4 piliers structurants, elle a déjà accompli de belles actions, précieux supports de nombreux projets à venir

- aider les animaux en refuge (financer des soins, réaliser des « journées mains fortes » et diverses collectes)
- Promouvoir leurs adoptions
- Sensibiliser les nouvelles générations à la cause animale (partenariats avec des écoles et des collègues)

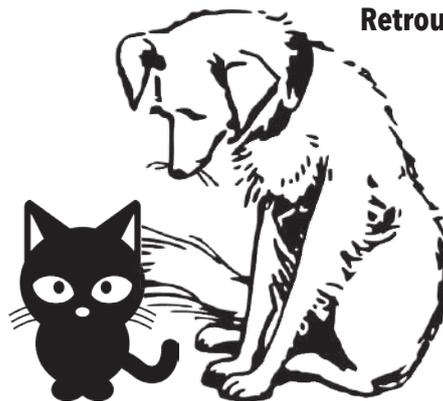
- Lutter contre la maltraitance animale grâce à son réseau de policiers, policiers municipaux et gendarmes impliqués bénévolement, formés.

L'association a créé une mallette de formation en 2020, avec des magistrats, des policiers, des gendarmes, des vétérinaires, des éducateurs canins... pour aider les Forces de l'ordre à détecter les signes de maltraitance et intervenir.

Une E-formation intitulée « Gestion d'une situation opérationnelle impliquant un animal » est accessible gratuitement sur Youtube, vous pouvez y accéder via le lien <https://youtu.be/zrmWvNrpQFs>

Ce module de 8h est désormais intégré en scolarité des Gardiens de la paix.

L'association souhaite maintenant ouvrir plusieurs petits refuges autour de Toulouse pour placer à l'abri les animaux victimes de maltraitances et confisqués par les forces de l'ordre.



**Retrouvez toutes les informations sur l'association
Les 4 pattounes, sur leur site web
www.les4pattounes.org**



DEVENIR BENEVOLE POUR L'ASSOCIATION AVANE



L'association AVANE (Association d'Aide aux Victimes des Affaires non Elucidées) est une association loi 1901 ayant pour objet d'améliorer le traitement des cold cases.

Elle est constituée d'un pôle bénévole et d'un pôle expert.

Le pôle association est composé de personnels de tous horizons qu'ils soient issus du monde judiciaire ou non.

Les pôles victimes et experts sont composés uniquement de psychologues, professionnels ou d'anciens professionnels de justice, de médecine légale, des services de police ou de gendarmerie.

L'association AVANE recherche régulièrement des membres pour faire partie de leur pôle professionnel afin de participer à la relecture des dossiers criminels.

Si vous êtes un expert ou du monde judiciaire, de l'investigation ou de la police technique et scientifique et souhaitez participer à la veille scientifique, à l'encadrement d'étudiants ou à l'étude de dossiers soumis par les victimes, en tant que bénévole, merci de remplir le formulaire en ligne disponible à l'adresse suivante : www.association-avane.fr/rejoindre-notre-equipe-dexperts/



Ces camarades nous ont quittés.



Mesdames :
ISAAC Eliane
De DOMAZAN (30)
Adhérente depuis le 26/07/1999

PUJOL Marie-Thérèse
de CLERMONT FERRAND (63)
Adhérente depuis le 03/03/2008

Messieurs :
GERTH Yves
de TRUCHTERSHEIM (67)
Adhérent depuis le 06/03/2000

MARTIN Marc
de CHERBOURG EN COTENTIN (50)
Adhérent depuis le 03/01/1990

Les membres du Bureau National de l'A.N.R.P., présentent aux familles dans la peine, leurs sincères condoléances.

L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS, DES ACTIFS ET DES AMIS DE LA POLICE

POURSUIT SA CAMPAGNE NATIONALE D'ADHESIONS

Une association ne vit que par et pour ses membres : c'est la raison pour laquelle l'A.N.R.P. a lancé en 2024 une grande campagne d'adhésions à l'attention des retraités des polices nationale et municipale, mais aussi des actifs des forces de sécurité et des amis de la police.

QU'EST-CE L'A.N.R.P. ?

L'A.N.R.P. est ouverte à tous les policiers actifs et retraités et leurs amis. Elle est intergénérationnelle et a la particularité de représenter tous les corps et toutes les directions des forces de sécurité. Les anciens sont en appui aux actifs. Nous sommes résolument au plus près de nos collègues de terrain pour les soutenir activement si nécessaire.

L'A.N.R.P. est aussi inter-sociétale en permettant l'adhésion de centaines d'amis de la police qui souhaitent, par cet engagement, soutenir les forces de sécurité.

LE ROLE ET LES ACTIONS DE L'A.N.R.P.

La devise de l'A.N.R.P. : Solidarité et Bien-être.

Nous sommes résolument ancrés dans notre temps et suivons avec une particulière attention les faits de société qui impactent les citoyens en général et les forces de sécurité en particulier. À chaque fois que nécessaire, l'A.N.R.P. réagit aux atteintes faites à nos collègues et à notre démocratie et agit pour le soutien aux policiers et aux retraités.

L'association multiplie les partenariats pour offrir plus de prestations à ses adhérents. À titre d'exemple, une convention de partenariat avec la Mutuelle des Métiers de Justice et de sécurité (MMJ) permet à tous nos membres de bénéficier d'une complémentaire santé avantageuse.

Afin de permettre à nos membres retraités, actifs de la police et amis de se rencontrer, d'échanger, de passer des moments agréables et divertissants, nous organisons des visites de musées, de lieux insolites, de découverte de certaines unités des forces de l'ordre, toujours suivies de sympathiques et délicieux déjeuners ou dîners.

DEVENIR ADHERENT A L'A.N.R.P.

L'A.N.R.P. étant reconnue d'intérêt général, ses adhérents ont droit au moment de leur déclaration annuelle des revenus, à une réduction d'impôt de 66 % appliquée au montant de la cotisation annuelle de 45 €, soit 30 €. Ainsi, le coût réel de la cotisation annuelle est ramené à 15 €.

Pour plus d'informations vous pouvez visiter notre site : www.anrp.fr

Pour adhérer à l'A.N.R.P. en ligne :
Complétez le formulaire de pré-adhésion directement
sur notre site www.anrp.fr/pre-adhesion

ou Flashez le QR code



N'hésitez pas à faire connaître l'A.N.R.P. à votre entourage
NOUS ESPERONS VOUS COMPTER PARMI NOS MEMBRES PROCHAINEMENT



BULLETIN ADHESION

Association **N**ationale des **R**etraités, des **A**ctifs et des **A**mis de la **P**olice

Merci de nous retourner ce bulletin complété à l'adresse suivante :
A.N.R.P. - 26 rue Sainte-Félicité - 75015 PARIS ou par Email : contact@anrp.fr

MEMBRES ACTIFS : Vous êtes retraités des services actifs, administratifs ou annexes de la Police nationale et des Polices municipales, veuves et veufs des retraités de police ou de policiers en activité, fonctionnaire de police, administratifs ou techniques de la Police nationale et des Polices municipales.

MEMBRES AMIS : Vous êtes bienfaiteur et désirez soutenir nos activités et partager nos valeurs



MEMBRES ACTIFS :

Cotisation annuelle : 45 EUR

Veuve ou Veuf : 25 EUR



MEMBRES AMIS :

Cotisation annuelle : 45 EUR

Nom (ou Raison sociale) :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Portable :

E-mail :

Date de naissance :

Lieu de Naissance :

Nom de la personne qui vous a parrainé :

Comment avez-vous connu notre association

Date de mise à la retraite :	Dernière affection :
Grade actuel :	Service :
Profession :	Corporation :
Veuve/veuf de policier (OUI ou NON) :	Date de décès du conjoint :

Les informations recueillies dans ce formulaire sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous au secrétariat de l'association : contact@anrp.fr

Retrouvez nos statuts et notre règlement intérieur sur notre site : www.anrp.fr

Le règlement de la cotisation peut être effectué :

- par chèque bancaire établi à l'ordre de l'**A.N.R.P.**
- par virement **IBAN : FR76 1027 8060 1500 0206 6270 188 - BIC : CMCIFR2A** (merci de préciser votre nom dans l'objet du virement)
- par mandat SEPA (merci de contacter notre secrétariat)

L'ANRP étant reconnue d'intérêt général, ses adhérents ont droit au moment de leur déclaration annuelle des revenus, à une réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20% du revenu imposable pour les personnes physiques, et une réduction d'impôt égale à 60% dans la limite de 5% du chiffre d'affaires pour les entreprises